

3 objectifs affichés par la mairie lors de cette réunion, pour anticiper la rentrée prochaine sur l'organisation des nouveaux rythmes.

1. Simplifier l'organisation avec un temps globalisé pour éviter les morcellements d'activités.
2. Avoir pour l'enfant accès à une offre de loisirs de qualité, diversifiée, sécurisée lui apportant des moments péri éducatifs de qualité.
3. S'interroger sur la pertinence de l'organisation existante.
Pour y parvenir, plusieurs instances et plusieurs acteurs : commission extra municipale, comité de suivi et d'évaluation, conseils de quartier, enquête auprès des enfants.

Le calendrier de concertation :

Une plateforme aura lieu en octobre et novembre sur une concertation thématique. C'est un outil en ligne pour apporter des contributions, une synthèse sera envoyée à tous les intervenants de la commission.

Une commission extra-municipale le 17 décembre pour valider un nouveau schéma, puis une consultation par quartier en mars et avril et une autre commission extra municipale en fin d'année pour valider définitivement.

LE SE/Unsa dénonce la souffrance organisationnelle des directeurs, le taux d'encadrement n'est pas stabilisé, au contraire il a augmenté par rapport aux études, ce qui présente des difficultés pour les activités et aussi pour les études scolaires. Les directeurs se retrouvent démunis. Ils sont les premiers soumis à tous les dysfonctionnements même si ils ne sont pas coordonnateurs. Nous disons qu'il n'y a pas eu de volonté et de courage politique pour mettre en œuvre une réforme digne de ce nom.

Des centres sociaux se plaignent eux de sous inscriptions et d'élèves qui ne se présentent pas.

D'autres se plaignent d'avoir présentés des projets non retenus alors que rien n'est mis en place dans l'école. Des parents aussi font remonter ces dysfonctionnements alors que la mairie se plaint de ne pas trouver d'encadrement suffisant.

Les Francas posent une question sur l'organisation de la sieste en maternelle.

La Mairie répond qu'elle a eu un désistement massif d'une centaine d'enseignants et d'étudiants. Personne ne veut faire une seule heure d'étude ou d'activité par jour.

Les questions de sieste sont impactées par le temps de travail des ATSEM car leurs horaires de travail sont intangibles.

DDEN : les 5 matinées par semaine sont profitables mais la demi-journée expérimentale libérée ne va pas dans le sens du but poursuivi par la réforme.

Les Parents d'élèves constatent qu'il y a une inégalité entre les élèves qui bénéficient d'activités gratuites une demi-journée ainsi que les études les soirs de semaine et d'autres élèves n'ont rien de tout ça. Ce n'est pas normal.

La mairie répond que c'est à la demande des familles et des enseignants qui voulaient conserver leurs études. Cependant cela sera revu l'année prochaine puisque nous sommes dans une année expérimentale.

Parents d'élèves : la concertation engagée ne doit pas se limiter aux 15 écoles concernées par le décret Hamon. Les 60 autres écoles stéphanoises doivent être concernées par un bilan et une évaluation.

Les directeurs d'école ne peuvent pas venir à ces concertations ou sur leur temps personnel.

Snuipp/FSU : Il nous faut des réponses claires à des questions simples : la démission des coordonnateurs, le planning du nettoyage est problématique pendant le temps scolaire.

Devant ces incohérences et cette cacophonie, l'adjoint à l'Education a reçu des parents, le SE/Unsa et le Snuipp pour tenter de répondre à nos légitimes questions :

-le taux d'encadrement est variable selon l'interlocuteur !

Samy Kefi Jérôme répond qu'il y a bien un cadre fixe, que le nombre de 16 élèves est bien retenu comme critère.

-Il rappelle qu'il avait été convenu que les enseignants engagés par la municipalité devaient accepter de faire deux études et deux autres activités dans la semaine.

-Il s'engage à ce que les listes détaillées (jours d'inscription) des élèves inscrits aux activités périscolaires soient transmises de façon rapide aux coordonnateurs avec le détail des jours.

-Il s'engage à revoir les écoles où des projets présentés soit par des parents, soit pas des associations qui n'auraient pas été retenues, soient choisis en priorité pour les écoles se retrouvant sans personnel encadrant.

-Enfin, il nous invite à lui faire remonter, par le biais de notre syndicat, tout problème non résolu.

Le SE/Unsa vous demande donc de vous saisir de cette possibilité, nous servirons de relais facilitateur.

Olivia Choukroun pour le SE-Unsa